

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Association Ligue de l'enseignement du Gard

49 Avenue Jean Jaurès
30900 NIMES

Exercice clos le 31 décembre 2018

ERRAMI Tarik

Commissaire aux comptes

4, allée du levant

34970 LATTES



**commissaire
aux comptes**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Association Ligue de l'enseignement du Gard

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association La Ligue de l'enseignement du Gard relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport du Conseil d'administration et des autres documents adressés aux membres

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à lattes, le 21 mai 2019

Le commissaire aux comptes

Tarik ERRAMI



Association Ligue de l'Enseignement

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2017	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	1 824	103	1 720	2 227
		Frais de recherche et développement	46 095	45 628	467	
		Concessions, logiciels et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL		47 919	45 731	2 187	2 227
	Immobilisations corporelles	Terrains	36 425		36 425	36 425
		Constructions	1 043 340	329 771	713 569	753 995
		Inst.techniques, mat.out.industriels	44 795	44 548	247	0
		Autres immobilisations corporelles	55 050	45 329	9 721	8 447
TOTAL		1 179 612	419 649	759 963	798 868	
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	3 931		3 931	3 931	
TOTAL		10 933		10 933	10 933	
Total I		1 238 465	465 380	773 084	812 028	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commande					
	Créances ⁽³⁾	Créances usagers et comptes rattachés	45 776	5 362	40 414	201 579
Autres créances		73 308		73 308	87 914	
TOTAL		119 085	5 362	113 722	289 494	
Divers	Autres titres					
	Valeurs mobilières de placement	558 969		558 969	658 969	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	91 322		91 322	154 549	
TOTAL		776 896	5 362	771 533	1 115 208	
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		2 015 361	470 743	1 544 617	1 927 236	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

Association Ligue de l'Enseignement

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	1 778 435	1 778 435
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	-1 553 723 -15 597	-2 305 251 751 527
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	448 341	467 474	
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
	Total I	657 455	692 186
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		25 000
	Provisions pour charges	100 812	95 080
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	Total II	100 812	120 080
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	292 250	332 525
	Emprunts et dettes financières divers (3)	267 162	354 992
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		56 828
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 514	154 868
	Dettes fiscales et sociales	126 989	141 014
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	32 823	44 843
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	12 610	29 895	
	Total III	786 350	1 114 969
	Écart de conversion passif IV		
	Total du passif (I+II+III+IV)	1 544 617	1 927 236
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	786 350	1 058 141
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		153
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Association Ligue de l'Enseignement

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
 Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises			
	Production vendue : Biens			
	Services liés à des financements réglementaires	20 424	14 823	
	Autres services	1 120 729	1 008 283	
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	1 141 154	1 023 107	
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			
	Cotisations	23 330	29 277	
	Dons			
	Legs et donations			
Subventions d'exploitation	93 857	85 142		
Produits liés à des financements réglementaires				
Ventes de dons en nature				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	337 285	446 968		
Autres produits	100 532	81 463		
	Total des produits d'exploitation I	1 696 160	1 665 960	
Charges d'exploitation	Marchandises Achats			
	Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats	452 566	403 281
		Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	222 409	223 892	
	Impôts, taxes et versements assimilés	42 637	53 081	
	Salaires et traitements	647 723	596 759	
	Charges sociales	251 955	214 060	
		amortissements	45 441	55 077
	Dotations d'exploitation	· sur immobilisations		
		· sur actif circulant : provisions	2 937	4 865
	· pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association				
Autres charges	47 231	130 314		
	Total des charges d'exploitation II	1 712 901	1 681 333	
	Résultat d'exploitation (I-II)	-16 740	-15 372	
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III			
	Déficits ou excédents transférés IV			
Produits financiers	Produits financiers de participations			
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés	9 426	6 215	
	Reprises sur provisions, transferts de charges			
	Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers V	9 426	6 215	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées	20 822	812	
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières VI	20 822	812	
	Résultat financier (V-VI)	-11 396	5 403	
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	-28 136	-9 969	
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier	13 493	16 234	

Association Ligue de l'Enseignement

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018

Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	19 156	2 412 888
	Reprises sur provisions et transferts de charges		549
	Total des produits exceptionnels VII	19 156	2 413 437
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	885	161 175
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 485 677
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 731	5 088
	Total des charges exceptionnelles VIII	6 617	1 651 940
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		12 539	761 496
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII		
Total des produits	(I+III+V+VII+XI) XIII	1 724 743	4 085 613
Total des charges	(II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	1 740 340	3 334 086
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		-15 597	751 527
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			



KPMG Entreprises
Bureau de Nîmes
308, allée de l'Amérique Latine
30900 NIMES
France

Téléphone : +33 (0)4 66 68 91 91
Télécopie : +33 (0)4 66 62 06 54
Site internet : www.kpmg.fr

Association Ligue de l'Enseignement du Gard

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018

Ce rapport contient 11 pages

ANNEXE 2018 Ligue 30.docx

Table des matières

1	Faits majeurs	1
1.1	Evènements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.3	Continuité de l'exploitation	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Immobilisations incorporelles	2
2.1.4	Immobilisations corporelles	2
2.1.5	Stocks	3
2.1.6	Créances	3
2.2	Passif	4
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	4
2.2.2	Provisions pour risques et charges	4
2.2.3	Dettes financières	5
2.2.4	Autres dettes	6
3	Informations relatives au compte de résultat	7
3.1	Résultat financier	7
3.2	Résultat exceptionnel	7
4	Autres informations	8
4.1	Engagements financiers	8
4.2	Garanties reçues	8
4.3	Effectif au 31/12	8
4.4	Rémunération des administrateurs et cadres : Loi n°2006 – 586 du 23/05/2006 Article 20	9
4.5	Honoraires de commissariat aux comptes	9
4.6	CICE	9

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.3 Continuité de l'exploitation

Malgré la réalisation de pertes récurrentes au cours des derniers exercices, la dégradation progressive des fonds propres et de la trésorerie nette de l'association, et l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en février 2016, les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018 ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Ci-joint en annexe.

2.1.2 Tableau des amortissements

Ci-joint en annexe.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

2.1.3.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions : structure	Linéaire	48 à 67 ans
Constructions : clos et couvert	Linéaire	40 ans
Gros équipements constructions	Linéaire	16.5 à 25 ans
Agencements constructions	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

2.1.5 Stocks

2.1.5.1 Stocks de produits achetés

Pas de produits en stock au 31.12.2018.

2.1.6 Créances

2.1.6.1 Valorisation des créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.1.6.2 Produits à recevoir

Subventions à recevoir (441700) :	17 007 €
- CAF	10 132 €
- Conseil Régional	6 050 €
- Conseil Départemental	825 €
Autres produits à recevoir (468700)	51 333 €
- Service civique	5 588 €
- ligue nat	5 367 €
- Solde CPO	33 859 €
- Déplacements et divers	1 937 €
- Remboursements formations	4 582 €

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Fonds associatif	1 778 435			1 778 435
Report à nouveau	-2 305 251	751 527		-1 553 723
Résultat	751 527	- 15 597	751 527	-15 597
Subventions d'investissements biens non renouvelables	467 475		19 133	448 342
Total	692 186	735 930	770 660	657 456

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour prud'homme	25 000				25 000		0
Provisions pour retraite	95 081		5732		0		100 812
Total	120 081		5732		25 000		100 812

2.2.2.2 Engagements pris en matière de retraite

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
I. D. R.	100 812	0	100 812

— Description des régimes et de leur système de financement : l'hypothèse retenue est un départ des salariés en retraite à partir de l'âge de 62 ans et au plus tard à 67 ans.

— Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés :

Taux d'actualisation : 1.30 %

2.2.3 Dettes financières

2.2.3.1 Classement par échéance des emprunts

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
Emprunt crédit coopératif	281 679	16 357	72 093	193 230
Emprunt travaux Agora	10 321	10 321		
Emprunt relais 450 k€ crédit municipal	0	0		
Total	292 000	26 678	72 093	193 230

La caution reçue de la mutualité Française pour 3 000 € en garantie de la location du bâtiment Crèche est à échéance de plus d'un an.

Les intérêts courus sur emprunts sont provisionnés pour 250 €.

Les autres dettes financières sont à échéance de moins d'un an.



2.2.4 Autres dettes

2.2.4.1 Composition des produits constatés d'avance

Affiliations 2019 :	12 610 €
	<hr/>
	12 610 €

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Résultat financier

Intérêts d'emprunts :	- 20 822 €
Agios :	- 0 €
Produits placements :	<u>9 426 €</u>
Résultat financier :	- 11 396 €

3.2 Résultat exceptionnel

Reprise des subventions :	+19 156 €
Provision départ en retraite :	- 5 731 €
Charges exceptionnelles divers :	<u>- 885 €</u>
Résultat exceptionnel :	+ 12 539 €

4 Autres informations

4.1 Engagements financiers

	N	N – 1
Engagements donnés		
Hypothèque 2ème Rang Crédit coopératif	311 326 €	311 326 €
Hypothèque 2ème Rang Crédit Municipal	139 108 €	139 108 €
Hypothèque 3ème Rang Crédit Municipal sur immeuble Agora	450 000 €	450 000 €
Hypothèque 2ème Rang Crédit Municipal sur l'immeuble Crèche	450 000 €	450 000 €
Ordre irrévocable au profit du crédit municipal afin que ce dernier ait le pouvoir de vendre le terrain et l'immeuble Agora à un prix minimum de 2 M€ passé un délai de 24 mois suite à la mise en place du prêt relais de 450 k€ en Mars 2014.		

4.2 Garanties reçues

La Ville de Nîmes se porte garant à hauteur de 50 % de l'emprunt Crédit coopératif (sur les échéances restant à payer).

4.3 Effectif au 31/12

	Personnel salarié	Personnel détaché
Cadres	3	1
Agents de maîtrise et Techniciens		
Employés	16	
Ouvriers		
Total	19	1

4.4 Rémunération des administrateurs et cadres : Loi n°2006 – 586 du 23/05/2006 Article 20

Les administrateurs sont tous bénévoles et donc non rémunérés.

Les rémunérations brutes des organes de direction salariés représentent 182 468 € en 2018.

4.5 Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de certification des comptes provisionnés pour l'exercice 2018 représentent 5 800 €.

4.6 CICE

Le crédit d'impôt compétitivité est enregistré pour 2 876 € en diminution des charges sociales et permet de limiter la détérioration des fonds propres générée par la perte de l'exercice.

Immobilisations		Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	46 095	1 824			47 919
	Total II	46 095	1 824			47 919
Immobilisations corporelles	Terrains	36 425				36 425
	Constructions	1 043 340				1 043 340
	Install. techn., matériel, outillage	44 502	293			44 795
	Install.générales, ag. am. divers	2 976				2 976
	Matériel de transport					
	Mat. bur. et informatique, mobilier	47 694	4 380			52 074
	Immob. corp. en cours					
	Avances et acomptes					
	Total III	1 174 939	4 673			1 179 612
Immobilisations financières	Participations					
	Créances rattachées à des part.					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immob. financières	10 933				10 933
	Total IV	10 933				10 933
Total général (I+II+III+IV)		1 231 968	6 497			1 238 465

Immobilisations		Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	43 868	1 863			45 731
	Total II	43 868	1 863			45 731
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions	289 345	40 426			329 771
	Install. techn., matériel, outillage	44 502	46			44 548
	Install. générales, ag. am. divers	613	595			1 208
	Matériel de transport					
	Mat bur. et informatique, mobilier	41 610	2 510			44 121
	Immobilisations grevées de droits					
	Total III	376 071	43 578			419 649
Total général (I+II+III)		419 939	45 441			465 380

Nature des réserves et provisions		Montant début exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin exercice
Réserves	Réserves indisponibles				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves consécutives à l'octroi de subv. d'invest.				
	Autres réserves réglementées				
	Réserves pour projet associatif				
	Autres réserves				
	Total réserves				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires				
	Autres provisions réglementées				
	Total				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques d'emploi				
	Autres provisions pour risques	25 000		25 000	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	95 080	5 731		100 812
	Provisions pour grosses réparations				
	Autres provisions pour charges				
	Total	120 080	5 731	25 000	100 812
Provisions pour dépréciation	Immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières				
	Stocks et en-cours				
	Usagers	31 745	2 937	29 319	5 362
	Autres provisions pour dépréciation	11 367		11 367	
	Total	43 112	2 937	40 686	5 362
Total général des provisions et dépréciations		163 193	8 668	65 686	106 175
Dont dotations et reprises : - d'exploitation			2 937	65 686	
- financières					
- exceptionnelles			5 731		